

# "ABUS DE L'AUTORITE MILITAIRE"

Son Honneur le maire de Montréal proteste énergiquement auprès de Sam Hughes à la suite de la tragédie d'hier soir.

## "L'AUTORITE CIVILE A DES DROITS A SAUVEGARDER"

(Interviews données spécialement au "Devoir".)

"La loi martiale n'a pas encore été proclamée à Montréal, a déclaré le maire Martin au "Devoir", à midi, et l'emploi de moyens extrêmes comme ceux qui ont amené la regrettable tragédie d'hier, n'est pas nécessaire."

Son Honneur était indigné au plus haut point, ce matin, après avoir vu le corps du réserviste français Notter à la morgue.

M. Martin a interrogé son collègue du samedi et est venu de Parc Leval pour s'occuper de cette triste affaire. Son action jusqu'à présent trouve résumée dans la lettre qu'il a adressée au ministre de la Milice et dont nous publions le texte ci-contre.

### ABUS D'AUTORITE MILITAIRE

M. Martin a ajouté qu'il désire protester énergiquement au nom de l'autorité civile contre les abus de l'autorité militaire.

— Je viens de voir le cadavre du réserviste Notter, dit-il. La direction prise par la balle qui a atteint la victime sous le bras, indique que le soldat de la garde n'a pas tiré en face du malheureux.

### MAUVAISE CONDUITE DES SOLDATS

"Les soldats préposés à la garde des édifices publics et des ponts ou

conduisent très mal. Ce matin encore, j'ai reçu des plaintes sur la conduite désordonnée des sentinelles du Nord-Canadien. Plusieurs de ces sentinelles sont sous l'influence de la boisson.

"Les officiers de service devraient voir à ce que leurs soldats, qui ont en mains des armes à feu, restent sobres et n'aillent pas passer leurs loisirs dans les buvettes comme ils le font. Le ministre de la Milice devrait encore défendre aux buvetiers de vendre aucune liqueur aux soldats.

"Pour ce qui est des sentinelles, on devrait savoir qu'on n'improvise pas un bon tireur du jour au lendemain, en lui mettant un fusil dans les mains. On aurait pu blesser Notter à la jambe ou même au bras s'il avait fait mine de sortir un revolver.

"La loi martiale n'est pas encore proclamée à Montréal et l'autorité civile a ses droits à sauvegarder dans la protection des citoyens.

### L'UTILITE DES DEUX LANGUES

"Voilà encore une fois l'utilité des deux langues pour les fonctionnaires qui ont affaire au public, surtout dans une ville comme Montréal.

— L. victime est un Français qui ne comprenait peut-être pas l'anglais et le sergent qui a tiré le coup de feu fatal est un Anglais qui ne sait peut-être pas le français du tout. De

là des malentendus qui peuvent avoir de funestes conséquences.

### "DES RESTANTS DE PRISON"

"J'ai vu tel et tel de ces soldats de la milice qui ne sont que des restants de prisons bien connus, et c'est ça qu'on place comme sentinelles, un fusil chargé sur l'épaule. Aussi, au train dont vont les choses, on pourrait transporter la morgue près de l'arsenal de la rue Craig", continue avec indignation le maire Martin.

Un des fonctionnaires de l'hôtel de ville disait peu après au représentant du "Devoir" que la foule dans laquelle il se trouvait après le fatal incident a été repoussée par les soldats qui brandissaient leurs baïonnettes en guise de poignard, à l'encontre des régiments militaires.

Il était facile de voir, hier midi, les soldats et sergents sortir de la buvette voisine de l'arsenal de la rue Craig. Un journaliste rapportant à l'hôtel de ville qu'il avait vu une sentinelle en état d'ébriété crier aux gens : "Move on!" en brandissant sa carabine armée de la baïonnette.

Les règlements militaires veulent que les sentinelles soient inspectées toutes les deux heures.

Dans les couloirs de l'hôtel de ville règne une profonde indignation au sujet de la manière dont le réserviste Notter a été mis à mort.